

## Situation des personnes homosexuelles, bisexuelles, trans’ et queer qui demandent l’asile au Luxembourg : 2ème semestre 2015 – décembre 2017

Depuis fin 2015, le Centre d’Information GAY et LESBIEN – CIGALE et son gestionnaire Rosa Lëtzebuerg, association de défense et de promotion des droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans’, intersexes et queer (LGBTIQ), ont dû se pencher sur les questions d’immigration et de protection internationale, plus précisément sur les questions d’accueil, de **logement** et de **bien-être** des personnes homosexuelles, bisexuelles, transgenres et queer qui demandent l’asile au Luxembourg.

Depuis le deuxième semestre 2015 et jusqu’à fin 2017, le Centre **CIGALE a accueilli 44 personnes homosexuelles, bisexuelles, transgenres et queer** ayant introduit une demande de protection internationale au Luxembourg. Pour 2018 nous comptons déjà onze nouvelles demandes.

### **Pourquoi il est important d’agir**

#### Les études européennes et internationales

Diverses études menées par ILGA Europe (International Lesbian and Gay Association Europe)<sup>1</sup>, ORAM (Organization for Refuge, Asylum & Migration)<sup>2</sup> et autres associations à l’étranger,<sup>3,4</sup> montrent les multiples difficultés et obstacles auxquels doivent faire face les personnes homosexuelles, bisexuelles, transgenres et queer qui quittent leur pays. Depuis le début de leur trajet, sur la route vers l’Europe, en passant par les procédures d’enregistrement dans le pays dans lequel est déposée la demande de protection internationale, ainsi que la vie dans les foyers, le contact avec le personnel psycho-social, le personnel de sécurité, les interprètes, les administrations, etc. ... ces personnes sont des populations extrêmement fragilisées et vulnérables, du fait de leur statut de DPI et de leur orientation sexuelle, leur identité de genre et/ou leur expression de genre.

**» Les discriminations et l’invisibilisation ne s’arrêtent pas aux portes du Luxembourg. «**

Le parlement européen a adopté une résolution sur « la situation des femmes réfugiées et demandeuses d’asile dans l’UE » le 8 mars 2016. Ce texte contient aussi des mentions concernant les personnes LGBTIQ qui doivent faire face aux mêmes difficultés et fait appel à une « approche sensible au genre dans les procédures et politiques d’asile ».

<sup>1</sup> « Good practices related to LGBTI asylum applicants in Europe » : <https://www.ilga-europe.org/resources/ilga-europe-reports-and-other-materials/good-practices-related-lgbti-asylum-applicants> &

« Laying the grounds for LGBTI sensitive asylum decision-making in Europe » : <https://www.ilga-europe.org/resources/ilga-europe-reports-and-other-materials/laying-grounds-lgbti-sensitive-asylum-decision>

<sup>2</sup> « Opening Doors: A Global Survey of NGO Attitudes Towards LGBTI Refugees & Asylum Seekers » : <http://oramrefugee.org/wp-content/uploads/2016/04/oram-opening-doors.pdf>

<sup>3</sup> « Fleeing Homophobia, Asylum Claims Related to Sexual Orientation and Gender Identity in Europe » : <http://www.refworld.org/docid/4ebba7852.html>

<sup>4</sup> « No safe refuge. Experiences of LGBT asylum seekers in detention » : [https://www.stonewall.org.uk/sites/default/files/no\\_safe\\_refuge.pdf](https://www.stonewall.org.uk/sites/default/files/no_safe_refuge.pdf)

Extraits du texte « P8\_TA-PROV(2016)0073 – The situation of women refugees and asylum seekers in the EU – European Parliament resolution of 8 March 2016 on the situation of women refugees and asylum seekers in the EU (2015/2325(INI)) »:

Recommandations adoptées par le Parlement européen:

p.3 : C. whereas women and LGBTI people are subject to specific forms of gender-based persecution, which is still too often not recognised in asylum procedures;

p.6 : Gender dimension of refugee status determination

12. Underlines that, even in countries deemed safe, women may suffer gender-based persecution, while LGBTI people may also be subjected to abuse, and thus have a legitimate request for protection; calls on all Member States to adopt asylum procedures and endeavour to develop training programmes which are sensitive to the needs of women with multiple marginalised identities, including LGBTI women; urges all Member States to combat harmful stereotypes about the behaviour and characteristics of LGBTI women and to fully apply the EU Charter of Fundamental Rights in respect of their asylum claims; stresses the need for LGBTI-sensitive reception facilities across all Member States; highlights that violence against LGBTI individuals is common in reception facilities;

N.B. : le CIGALE a souligné en jaune les parties importantes pour son constat.

### » Le centre CIGALE observe des situations similaires au Luxembourg. «

Ces données ont pu être recueillies lors de permanences individuelles avec des DPI, lors d'échanges avec le personnel psycho-socio-éducatifs et/ou les gestionnaires des foyers d'accueil et d'hébergement et lors de formations destinées au personnel d'encadrement des foyers. Tous ces témoignages et échanges servent à illustrer la situation au Luxembourg – non pas dans le but de discréditer le travail des acteurs institutionnels et de terrain – mais dans le but d'améliorer les collaborations entre les structures pour un accueil, une prise en charge et un suivi respectueux des personnes gays, lesbiennes, bisexuelles, trans' et queer qui essaient de trouver paix et sécurité au Luxembourg.

### Les « queer refugees »

Dans cette section nous présenterons un bref aperçu du nombre et des profils des DPI et BPI (demandeur·e-s et bénéficiaires de protection internationale) qui ont fréquenté le CIGALE. A noter que ces chiffres rendent uniquement compte des personnes qui ont été en contact direct avec CIGALE, c.à.d. qui sont venues au moins une fois au CIGALE et que l'équipe CIGALE a rencontrées personnellement. Sont exclues les personnes qui ont appelé ou envoyé un e-mail depuis l'étranger.

2<sup>ème</sup> semestre 2015 : 6 personnes

Année 2016 : 19 personnes

Année 2017 : 19 personnes

Sur 44 personnes nous avons pu compter au moment du premier contact:

- 3 femmes cisgenres
- 1 femme transgenre
- 1 personne genderqueer
- 39 hommes cisgenres

*A noter que certaines personnes ont entre-temps fait un coming-out trans' et que l'auto-définition ne correspond pas/plus nécessairement au genre inscrit dans la demande de protection internationale.*

La grande majorité des personnes qui sont passées au CIGALE s'auto-définissent soit comme lesbienne, bisexuelle, gay, homosexuelle. Certaines personnes ne se définissent pas, d'autres utilisent des terminologies plus vagues comme « un homme qui couche avec un homme » ou « queer ». Le personnel du CIGALE ne demande pas explicitement l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre des personnes. Les personnes font elles-mêmes référence à leur orientation sexuelle, leur identité de genre, ainsi qu'à leurs préférences et pratiques sexuelles.

D'ailleurs, il faut garder à l'esprit que les façons d'exprimer son genre varient selon les contextes géographiques et ethniques. Notre compréhension de ce qui est masculin ou féminin peut varier de ce qu'entendent les DPI/BPI. Ainsi, certains hommes cisgenres efféminés ne sont pas forcément homosexuels, mais vont faire face à des discriminations et remarques homophobes de la part de leur entourage.

En termes de statut migratoire, la plupart ont déposé une demande de protection internationale au Luxembourg. D'autres étaient déboutées ou se trouvaient dans la procédure de Dublin et récemment certaines personnes étaient en « resettlement ».

Sur les personnes qui nous fréquentaient/fréquentent régulièrement et de qui nous avons eu des nouvelles, cinq ont obtenu le statut de bénéficiaire de protection internationale. Certaines personnes ont visité le CIGALE plusieurs fois avant de disparaître sans laisser de nouvelles. Et une personne a volontairement retiré sa demande, car elle ne supportait plus les conditions de vie dans son foyer et l'homophobie ambiante.

En termes de temps d'attente afin d'obtenir une réponse ou d'être convoquées à un entretien, certaines personnes ont même dépassé le seuil de 21 mois<sup>5</sup>.

Les pays de provenance des personnes sont très divers. Les zones géographiques dont proviennent la plupart des DPI/BPI sont :

- Proche et Moyen-Orient
- Maghreb
- Balkans
- Afrique sub-saharienne

En ce qui concerne la raison de la demande de protection internationale il y a les personnes qui font une demande en raison de leur orientation sexuelle, comme il y a celles qui ont dû fuir leur pays pour des raisons d'instabilité politique ou de guerre dans leur pays. D'autres parmi elles ne peuvent plus vivre dans leur pays à cause d'un Etat qui restreint les libertés individuelles des personnes de manière générale et qui promeut des valeurs conservatrices (modèle familial hétérosexuel, vision rigide des relations sexuelles, etc.). Les personnes qui ont fait un coming-out trans' l'ont fait après avoir déposé leur demande de protection internationale et/ou après l'obtention du statut.

---

<sup>5</sup> La Loi du 18 décembre 2015 relative à « la protection internationale et à la protection temporaire » prévoit qu'une personne DPI obtient une réponse du MAEE six mois après introduction de sa demande. La réalité montre toutefois que pour la plupart le délai d'attente est plus long. Selon la loi, le délai de traitement de la demande ne peut pas dépasser un total de 21 mois.

## Des difficultés à tous les niveaux

### Niveau individuel & interpersonnel

Les DPI, ainsi que les BPI, nous ont fait part de leurs difficultés, dont certaines concernent les personnes DPI de façon générale et d'autres touchent plus spécifiquement les personnes appartenant aux minorités sexuelles et de genre.

- **L'ennui et la solitude** dans les foyers : les activités sont souvent très stéréotypées et ne correspondent pas aux besoins/attentes de certaines personnes qui ne s'identifient pas dans les rôles classiques femmes/hommes. Par exemple : atelier coiffure uniquement pour les femmes, football uniquement pour les hommes.
- **L'exclusion** : les personnes aux expressions de genre non-conformes aux représentations binaires du masculin/féminin, ainsi que les personnes qui extériorisent leur homosexualité sont isolées et mises à l'écart, car vues comme impures. Par exemple : personnes refusant de s'asseoir à côté de cette personne à la cantine.
- **L'isolement** : l'hébergement dans les zones éloignées de la ville de Luxembourg et qui en plus sont mal connectées par les transports publics rend l'accès au CIGALE difficile et les personnes qui aimeraient passer au Centre du fait de leur vulnérabilité particulière n'ont pas la possibilité de s'y rendre plus souvent.
- **Les remarques homophobes et rabaissantes** : « impur », « étrange », « il faudrait te brûler ».
- **Les menaces verbales et les menaces de vouloir blesser la personne** : une personne séquestrée pendant quelques minutes par un groupe d'hommes.
- **Le harcèlement** : les vêtements jetés par terre, le chargeur jeté par terre.
- **Les tensions** qui montent, surtout quand certaines personnes insistent sur leurs opinions politiques et conceptions du monde.
- **La minimisation de l'homophobie latente** dans les foyers, l'impact des mots n'est pas pris au sérieux par les gestionnaires des foyers.
- **La détresse croissante** et l'impossibilité de l'exprimer auprès du personnel socio-psycho-éducatif, par peur de trop attirer l'attention et/ou par peur d'être transféré-e dans un autre foyer.
- **Les questions importunes** pendant l'entretien demandant des « preuves » d'homosexualité : la signification du drapeau arc-en-ciel, les noms de clubs gays.
- **Le manque de connaissance, de discrétion et d'empathie** en lien avec leur orientation sexuelle et leur pays d'origine de la part des agents menant les entretiens, ainsi que de la part des interprètes.
- **L'accroissement du mal-être et la baisse de confiance** envers les autorités étatiques et la société civile : « Je préfère me suicider plutôt que de rentrer chez moi », « Je ne peux pas rentrer dans mon pays, je vais mourir ».

Certains des faits rapportés ont été confirmés par le personnel socio-éducatif travaillant dans les structures.

### Niveau institutionnel & associatif

Certaines personnes qui travaillent dans les foyers d'hébergement, ainsi que les personnes travaillant dans diverses administrations publiques/divers Ministères et diverses associations, sont sensibles à la question LGBTIQ et s'adressent au CIGALE afin d'obtenir des informations, du matériel d'exposition et s'échanger avec nous sur leurs observations, pratiques quotidiennes et questionnements.

Ce que révèlent ces échanges est important, car cela nous permet d'envisager des actions adaptées aux besoins exprimés par le personnel psycho-socio-éducatif. Les défis rencontrés au niveau institutionnel et associatif sont les suivants :

- Les sujets LGBTIQ en lien avec les questions d'immigration et d'asile dépassent très souvent les compétences du personnel des foyers, qui ne sait pas toujours comment aborder le sujet dans son travail, ni comment aborder une personne qui n'a pas fait son coming-out. Des demandes concrètes proviennent d'agents sociaux-éducatifs qui ont demandé des conseils pratiques, p.ex. comment afficher que le personnel est gayfriendly, comment approcher le sujet avec le personnel qui ne connaît pas la thématique LGBTIQ ou qui est réticent, comment respecter l'auto-détermination des personnes trans' en matière de logement ?
- Depuis 2016 CIGALE a fait un travail de visibilité et de promotion de son Centre. Néanmoins, il y a encore des structures gérant des foyers et surtout le personnel des structures respectives qui n'ont pas pris connaissance du CIGALE et n'ont donc pas recours à nos services, même pas pour demander des petits conseils ou des brochures.
- Dans certains cours de langue, en apprenant les bases, souvent il est demandé de partager des informations concernant la vie privée : famille, mariage, enfants, etc. Que faire si on ne veut pas faire de coming-out ?

### Reconnaissance, visibilité & communication

Le nombre des personnes lesbiennes, gay, bisexuelles, trans' et queer qui ont demandé la protection internationale au Luxembourg et qui ont pris contact avec CIGALE s'élève à 44. Pourtant, nous savons que le nombre de personnes DPI appartenant aux minorités sexuelles et de genre est plus élevé. L'invisibilité de ces personnes peut être liée à plusieurs facteurs :

- Certaines personnes ne connaissent pas l'existence du CIGALE et n'ont donc pas de lieu où socialiser avec des pairs.
- D'autres n'ont pas fait de coming-out interne (réaliser et l'accepter pour soi-même), ni de coming-out externe (le communiquer à l'entourage) et ne s'identifient donc pas avec l'homosexualité ou la transidentité.
- Certaines personnes font un rejet de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre à cause du stigma de leur croyance/religion et/ou culture/communauté d'origine.
- Certaines personnes ne ressentent pas le besoin de socialiser dans un milieu LGBTIQ, d'autres ne viennent pas au CIGALE, mais sont en contact avec la scène festive gay du Luxembourg.
- Pas tout le monde ne se reconnaît comme LGBTIQ, car les codes sexuels, vestimentaires et de genre diffèrent d'un pays à un autre.

Notre vision « occidentale » de l'homosexualité et de la transidentité limite notre cadre de référence à une vision assez homogène de la communauté LGBTIQ. Le spectre des sexualités, des identités de genre et de vécu personnel sont très diversifiées. Le sigle LGBTIQ, ainsi que le drapeau arc-en-ciel ne peuvent en aucun cas être pris comme moyen de mesurer la validité de la demande d'une personne. L'article « **Reconceptualising and contextualising sexual rights in the MENA region: beyond LGBTIQ categories** »<sup>6</sup> qui se base sur une recherche menée dans les régions Moyen-Orient et Afrique du Nord montre l'utilité d'aller au-delà du sigle LGBTIQ :

In recent years, LGBTIQ rights have become central to debates around international development, human rights, refugee protection, and diversity. Yet **research and experience in the Middle East and North Africa (MENA) reveals significant problems with LGBTIQ as a way of identifying individuals who do not conform to heterosexual and binary gender norms**, in order to support their rights. In this article, we draw on experience of working to advance gender and sexual rights to illustrate the shortcomings of LGBTIQ identity categories, and use findings from the Centre for Transnational Development and Collaboration's (CTDC) four-year programme of research into LGBTIQ rights in the MENA region to support our argument further. This research identified major problems in policies and debates on the rights of individuals whose sexual orientation and/or gender identity differs from the norm. In response to this, CTDC has developed a tool to address rights in programme development and advocacy, **using a new approach, Sexual Practice and Gender Performance (SPGP)**, for work in the MENA region.

*N.B. : le CIGALE a souligné en jaune les parties importantes pour son constat.*

## Des solutions adaptées & adaptables

### Les actions CIGALE

Depuis 2016 CIGALE travaille de manière plus approfondie sur la thématique des personnes homosexuelles, bisexuelles, trans' et queer qui demandent la protection internationale au Luxembourg. Diverses initiatives et actions ont ainsi vu le jour afin de soutenir et sensibiliser les DPI et les personnes qui travaillent avec les DPI et BPI :

- ✓ Réponse à l'appel à projet de l'Oeuvre Grande-Duchesse Charlotte « Mateneen » et création de la **formation « L'arc-en-ciel dans les structures d'accueil pour DPI : soutenir les minorités sexuelles et de genre demandant l'asile au Luxembourg »**. **En 2017, 31 personnes du domaine socio-psycho-éducatif ont été formées**. Cette formation sera relancée en 2019.
- ✓ Conception et distribution d'une page A4 « **queer refugees welcome** » avec fond arc-en-ciel, rédigée en quatre langues (FR, DE, EN, AR) et contenant les informations de base sur le CIGALE. Ce visuel a été envoyé aux foyers hébergeant des DPI et aux sièges de chaque ONG gérant des DPI et étant en contact avec ces personnes tous les jours. **Certains DPI ont eu connaissance du CIGALE grâce au fait que le personnel de certains foyers a exposé cette affiche dans ses locaux.**
- ✓ **Intégration des DPI fréquentant régulièrement le CIGALE aux activités**, de façon gratuite et souvent par invitation personnelle. Afin d'augmenter la participation, le gestionnaire Rosa Lëtzebuerg prend en charge les frais liés à certaines activités payantes (soirées cinéma,

<sup>6</sup> <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13552074.2018.1429101>

boissons, snacks, etc.) ou nous collectons des dons (en nature ou monétaires) auprès des membres de l'association. En 2016 CIGALE a organisé trois **rencontres conviviales « Queer Get-Together »** afin de rapprocher les membres de la communauté LGBTIQ et les DPI/BPI.

- ✓ **Groupe de rencontre « queer refugées » tous les jeudis de 16h-18h.** Cette tranche horaire a attiré un petit groupe entre 2016 et 2017. Depuis, CIGALE accueille des DPI individuellement, qui préfèrent venir lors des heures d'ouverture standard ou qui préfèrent prendre rdv. Certaines personnes ne veulent pas venir pendant la tranche horaire réservée aux « queer refugées », car elles ne veulent pas être vues au CIGALE par d'autres DPI.
- ✓ Organisation d'une **rencontre professionnelle avec Jouanna Hassoun**, coordinatrice du projet MILES (Zentrum für Migranten, Lesben und Schwule) de Berlin, le 18 juin 2016. D'autres rencontres avec des expert-e-s de l'étranger sont prévues sur les thèmes qui touchent aux religions/croyances, à la couleur de peau et aux origines ethniques/culturelles.
- ✓ Participation du CIGALE à des **conférences et/ou formations continues** sur les thèmes « Reconnaître les victimes de violence sexuelle et de violence liée au genre – focus demandeurs d'asile » (FEDASIL), « Homosexualité, culture et islam : quelles réalités pour les migrants ? » (CRILUX), « Développer des compétences interculturelles » (Alter&Ego), « La loi sur l'immigration » (ASTI).
- ✓ **Réseautage pour fédérer les compétences et capacités de chaque ONG** en
  - participant aux réunions du **Ronnen Desch** afin de promouvoir le travail du CIGALE en lien avec les personnes DPI et s'échanger sur les nouveautés en termes de projets et de politiques d'immigration et d'asile.
  - collaborant depuis 2015 avec **Amnesty International Luxembourg** sur la thématique des personnes fuyant leur pays et sur le respect des droits humains pour la journée IDAHOT (journée mondiale contre l'homo- et la transphobie) et en proposant en 2018 la formation « Les droits humains au service de la diversité ».
  - invitant **Open Home** au GayMat afin d'informer la communauté LGBTIQ sur l'accueil et le partage de logement avec une personne DPI.
- ✓ **Conception d'un guide bilingue FR/DE** à partir des bonnes pratiques recueillies lors de la formation Arc-en-ciel, contenant des exemples, des bonnes pratiques et des références pour chaque personne travaillant avec des DPI et pouvant être en contact avec des DPI LGBTIQ.

#### Les questions qui fâchent ( ? )

Certains problèmes ont vu le jour, pouvant rendre la vie des personnes homosexuelles, bisexuelles, trans' et queer qui demandent la protection internationale au Luxembourg difficile. Pour certaines personnes, la situation est devenue insupportable. D'un côté CIGALE est conscient que les autorités publiques, ainsi que la société civile peuvent être dépassées par la multiplicité des demandes, de l'autre côté, il est de notre devoir de soutenir, d'accueillir et d'essayer d'offrir le meilleur cadre de vie aux DPI qui viennent au CIGALE.

La question du bien-être physique et mental est une question qui revient sans cesse dans notre travail, vu que nous observons des cas de personnes exposées à une grande vulnérabilité du fait de leur statut de demandeur·e d'asile auquel s'ajoute la dimension d'une sexualité et/ou d'une identité et/ou expression de genre minoritaire qui rajoute une couche de vulnérabilité à la personne<sup>7</sup>.

Diverses études présentées au groupe de travail « Santé » du Ronnen Desch par le médecin-spécialiste en psychiatrie, Dr. Hentgen, ont pu montrer la prévalence de maladies psychiques en corrélation directe avec la durée des procédures de traitement de la demande de protection internationale, ainsi qu'avec les conditions de logement chez les personnes DPI.

Nous proposons donc de réfléchir aux points suivants :

- Mener une discussion sur la **création d'un foyer ou d'une partie d'un foyer affiché ouvertement « gayfriendly »** et avec du personnel spécialisé sur la diversité sexuelle et de genre, réservé aux DPI LGBTIQ qui en font la demande ou qui ne peuvent plus vivre dans leur foyer d'hébergement parce que leur sécurité et leur intégrité physique et psychologique n'est pas garantie.
- Faire un travail de fond sur les législations en œuvre dans les pays de provenance des DPI et porter de l'intérêt à la situation sociétale concernant les vies des personnes LGBTIQ. Certains pays ont des lois implicitement homophobes (p.ex. : Russie), dans d'autres persiste l'homophobie malgré une législation progressiste en matière de droits LGBTIQ (p.ex. : Afrique du Sud) et encore d'autres ont aboli les lois homophobes, mais la violence homophobe demeure (p.ex. : Ouganda). Dans les pays déclarés « sûrs » (Maghreb, pays des Balkans hors UE), mais ayant une homophobie institutionnalisée, il est très difficile de porter plainte quand on a été victime d'homophobie, car la police, le système légal et le système médical peuvent refuser d'accepter les plaintes, de poursuivre les auteur·e-s de violence et de fournir les soins adéquats. Dans le pays où la demande d'asile est introduite, cela rend difficile la constitution du dossier de demande de protection internationale sur base de l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre, car les preuves sont effacées ou inaccessibles.
- Prendre conscience quant à la responsabilité du pays d'accueil qui renvoie une personne dans un pays qui ne lui permet pas d'exister et de s'épanouir à part entière. La majorité des personnes DPI qui sont passées au CIGALE n'ont pas quitté leur pays par caprice. Elles sont parties parce que leur pays d'origine ne pouvait plus garantir la protection des personnes appartenant aux minorités sexuelles et/ou de genre, ni garantir un recours à la loi à cause de l'homophobie institutionnalisée. Ces mêmes personnes étaient déjà « out » dans leur pays de provenance, ou ont été « suspectées » d'homosexualité ou ont été « outées » de force par une tierce personne. Un retour aggraverait leur situation et pourrait potentiellement menacer leur vie : refus d'emploi, rejet par la famille, menaces et attaques physiques pouvant aller jusqu'au viol correctif ou au meurtre, accès difficile au logement, perte du réseau social, ne plus pouvoir retourner/s'installer dans le village d'origine par peur du rejet de la communauté, etc.

---

<sup>7</sup> « Avec les femmes et les mineurs isolés, les personnes LGBT sont les migrants les plus en souffrance » (fév 2018) : <https://www.bastamag.net/Avec-les-femmes-et-les-mineurs-isoles-les-personnes-LGBT-sont-les-migrants-les>



## Précis de vocabulaire

**LGBTIQ** = acronyme pour désigner les personnes lesbiennes, bissexuelles, gays, transgenres, intersexes et queer. Il existe différentes écritures du sigle LGBT, LGBT+, LGBT\*I\*Q+, LGBTIQA pouvant encore inclure les personnes asexuelles, pansexuelles et d'autres minorités sexuelles et de genre.

**Cisgenre** = personne dont l'assignation de genre à la naissance correspond plutôt ou tout à fait à son identité et/ou expression de genre.

**Transgenre** = personne dont l'assignation de genre à la naissance ne correspond pas ou pas exclusivement à son ressenti, son identité et/ou son expression de genre.

**Genderqueer** (aussi : personne au genre non-binaire) = personne qui ne se reconnaît, ni dans le genre masculin-féminin, ni dans la binarité des genres, ou qui se reconnaît dans l'un ou l'autre genre de manière variable et fluctuante. Certaines personnes genderqueer ou non-binaires se reconnaissent sous le chapeau des transidentités, d'autres non.

**L'identité de genre** = le sentiment intime d'appartenir au genre féminin, masculin, aux deux, à aucun ou à un autre genre choisi personnellement, indépendamment des caractéristiques biologiques et de l'orientation sexuelle.

**L'expression de genre** = la façon dont une personne vit son genre et l'extériorise : plutôt féminin, plutôt masculin ou plutôt choisi personnellement sur base du point de confort de la personne qui l'exprime. L'expression de genre peut porter sur le choix vestimentaire, sur la façon de parler et de marcher, sur la façon d'utiliser certains accessoires connotés masculins ou féminins. L'expression de genre peut différer de l'identité de genre d'une personne.



© Juin 2018. Le présent document a été produit par le **Centre d'Information GAY et LESBIEN - CIGALE**. Il est né du constat qu'aborder les thématiques LGBTIQ en articulation avec l'immigration, l'intégration et la xénophobie est encore un sujet assez tabou et méconnu au Luxembourg. Donner de la visibilité aux questions spécifiques qui touchent à des groupes minorisés n'équivaut pas à isoler leurs difficultés, mais à valoriser leurs expériences pour développer des actions adaptées à leurs besoins. Le but de ce document est de donner un aperçu sur la situation des personnes LGBTIQ demandant ou bénéficiant de la protection internationale. Notre centre est conventionné par le *Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région*. Notre mandat inclut *l'accueil et l'animation, le conseil socio-familial et la formation socio-éducative*. Nous mettons à disposition les ressources de notre bibliothèque et conseillons dans la conception d'actions incluant les questions d'orientation sexuelle, de transidentité et de genre.